

Image not found or type unknown



Taxes gouvernementales sur appartements meublés

Par **gigimia**, le **23/07/2015** à **19:51**

je loue 2 appartements meublés, les loyers perçus sont mes seules ressources. sur ces appartements je paye la csg, j'ai appris que je devais m'acquitter de la taxe professionnelle. dois-je avoir un numéro siret, j'ai travaillé 3 ans et je pourrais avoir 44 euros de retraite par mois. j'ai 62 ans, si j'avais un revenu du travail je ne payerais pas la csg, merci infiniment si vous pouvez me renseigner.